



StreamWIDE
Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

ERNST & YOUNG et Autres



StreamWIDE

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société StreamWIDE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société StreamWIDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 4.3 de l'annexe des comptes consolidés décrit le mode de reconnaissance du chiffre d'affaires en fonction des différents types de revenus. Nos travaux ont consisté à apprécier, sur la base de tests, le bien-fondé et la correcte application des méthodes concernées.

La note 4.5 de l'annexe des comptes consolidés décrit les principes de comptabilisation des frais de recherche et de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthode comptable utilisée et sa correction application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;



- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 22 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Signed by:
 Carine Malval

Carine Malval

Groupe STREAMWIDE – Comptes consolidés annuels – 31 décembre 2025

• Comptes de résultat consolidés des exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

en K€	31-déc-25	31-déc-24	Note
	<i>(12 mois)</i>	<i>(12 mois)</i>	
Licences	11 100	8 869	
Maintenance	7 256	5 679	
Prestations de services	6 032	5 962	
SaaS récurrent	1 904	494	
Chiffre d'affaires	26 292	21 004	7.1
Achats et variations de stocks	0	0	
Charges externes	-3 779	-2 835	7.3
Impôts et taxes	-235	-193	
Charges de personnel	-7 833	-7 231	7.2
Dotations aux amortissements	-7 975	-6 161	7.4
Dotations nettes aux provisions	44	-34	7.4
Autres produits d'exploitation	1 291	1 183	7.5
Autres charges d'exploitation	0	0	
Résultat opérationnel courant	7 805	5 734	
Autres produits opérationnels	0	0	
Autres charges opérationnelles	-11	-1	7.5
Résultat opérationnel	7 794	5 733	
Produits de trésorerie et d'équivalents	302	459	
Coût financier Brut	-463	-465	
Coût financier Net	-161	-5	7.6
Autres produits financiers	95	316	7.6
Autres charges financières	-719	-38	7.6
Résultat financier	-785	273	
Charges / Produits d'impôts	-749	-1 303	7.7
Résultat net des activités poursuivies	6 260	4 703	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net	6 260	4 703	
Part du Groupe	6 260	4 703	
Intérêts ne conférant pas le contrôle			
Résultat de base par action	2,35	1,75	7.8
Résultat dilué par action	2,35	1,75	7.8

• Situations financières consolidées aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

en K€	31-déc.-25	31-déc.-24	Note
Immobilisations incorporelles	23 634	18 899	8.1
Immobilisations corporelles	5 835	3 776	8.2
Autres actifs financiers	480	471	8.3
Actifs d'impôts différés	-	-	8.4
ACTIFS NON COURANTS	29 949	23 146	
Créances clients	7 395	12 578	8.5
Autres débiteurs	1 657	1 572	8.5
Autres actifs fiscaux	2 767	2 015	8.5
Actifs financiers courants	5 000	0	8.5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 711	14 958	8.6
ACTIFS COURANTS	32 530	31 122	
TOTAL ACTIFS	62 479	54 267	
Capital	280	280	
Primes	4 231	4 164	
Réserves consolidées	24 535	19 165	
Titres auto détenus	-3 320	-3 482	
Résultat net part du Groupe	6 260	4 703	
Intérêts ne conférant pas le contrôle	-	-	
CAPITAUX PROPRES	31 986	24 830	8.7
Passifs financiers	5 659	6 713	8.8
Passifs locatifs	2 141	2 236	8.10
Provisions non courantes	376	390	8.9
Produits fiscaux différés	2 843	2 229	8.10
Passifs d'impôts différés	4 960	3 871	8.10
PASSIFS NON COURANTS	15 980	15 439	
Passifs financiers	1 123	1 384	8.8
Passifs locatifs	591	508	8.10
Provisions courantes	10	0	8.9
Fournisseurs et autres créditeurs	683	652	8.10
Dettes fiscales et sociales	4 595	3 860	8.10
Produits fiscaux différés	1 422	1 114	8.10
Produits constatés d'avance	6 088	6 478	8.10
PASSIFS COURANTS	14 513	13 998	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	62 479	54 267	

• États du résultat global des exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

En K€	31-déc-25	31-déc-24
Résultat Net	6 260	4 703
Ecarts de conversion	285	-195
Ecarts actuariels sur régimes à prestations définies		
Total Gains / Pertes directement en capitaux propres	285	-195
Résultat Net + Gains/Pertes directement en capitaux propres	6 545	4 508

• Variations des capitaux propres consolidés aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024

(En K€)	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves et Résultats consolidés	Gains / Pertes en cap. propres	Autres variations	TOTAL Part Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	TOTAL
Capitaux propres 31 DEC. 2022	305	9 894	-2 814	14 039	-419	140	21 145	0	21 145
Opérations sur capital	-25	-5 730					-5 755		-5 755
Paiements fondés sur des actions							-		-
Opérations sur titres auto détenus			1 524	1 300			2 824		2 824
Dividendes							-		-
Résultat Global				4 174	82		4 256		4 256
Variations de périmètre							-		-
Autres mouvements						-1	-1		-1
Capitaux propres 31 DEC. 2023	280	4 164	-1 290	19 513	-337	139	22 469	0	22 469
Opérations sur capital							0		0
Paiements fondés sur des actions							-		-
Opérations sur titres auto détenus			-2 192	46			-2 146		-2 146
Dividendes							-		-
Résultat Global				4 703	-195		4 508		4 508
Variations de périmètre							-		-
Autres mouvements						-1	-1		-1
Capitaux propres 31 DEC. 2024	280	4 164	-3 482	24 262	-532	138	24 830	0	24 830
Opérations sur capital							-		-
Paiements fondés sur des actions		68					68		68
Opérations sur titres auto détenus			162	295			457		457
Dividendes							-		-
Résultat Global				6 260	285		6 545		6 545
Variations de périmètre							-		-
Autres mouvements						86	86		86
Capitaux propres 31 DEC. 2025	280	4 232	-3 320	30 817	-247	224	31 986	0	31 986

• **Tableaux de flux de trésorerie consolidés aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024**

(En K€)	31-déc.-25	31-déc.-24
Résultat Net consolidé	6 260	4 703
<i>Éléments non constitutifs de flux liés à l'activité</i>		
Dotations aux amortissements	7 131	5 489
<i>[IFRS 16] Dotations droits d'usage</i>	844	672
Variation des provisions	-44	33
Plus ou moins value de cession		
Autres produits d'exploitation (*)	-1 291	-1 183
<i>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts</i>	<i>12 900</i>	<i>9 714</i>
Coût de l'endettement financier net	161	5
Charge d'impôts sur le résultat	749	1 303
<i>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts</i>	13 810	11 022
<i>Variation du BFR lié à l'activité</i>	5 703	601
Impôts versés	192	760
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES	19 321	10 863
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-14 068	-9 691
Cession d'immobilisation corporelles et incorporelles		
Variation immobilisations financières	-9	-15
Cession d'immobilisations financières		
Variation des prêts et avances consentis		
Variation des autres flux liés aux opérations d'investissement (**)	-3 218	1 173
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-17 295	-8 533
Augmentation (diminution) de capital	-	-
Augmentation (diminution) des emprunts	-1 315	-1 082
<i>[IFRS 16] Augmentation (diminution) des dettes locatives</i>	<i>-617</i>	<i>298</i>
<i>[IFRS 16] Intérêts financiers nets versés</i>	<i>-96</i>	<i>-79</i>
Dividendes versés		
Rachats et reventes d'actions propres	1 799	-2 132
Autres flux liés aux opérations de financement	-860	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	-1 089	-2 994
Incidence de la variation des taux de change	-184	
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	753	-664
Trésorerie début de période	14 958	15 622
Trésorerie fin de période	15 711	14 958

(*) Les autres produits calculés, sans impact de trésorerie, correspondent aux reprises en résultat du Crédit d'Impôt Recherche constatées au cours des périodes présentées

(**) Les autres flux liés aux opérations d'investissement correspondent aux remboursements du Crédit d'Impôt Recherche constatés au cours des périodes présentées et à la souscription des actifs financiers courants

- **Annexes aux comptes consolidés**

1. Informations sur la Société et le Groupe

Acteur majeur depuis plus de 20 ans sur le marché des communications critiques, STREAMWIDE a développé avec succès ses solutions logicielles **team on mission** (missions critiques) et **team on the run** (activités critiques) destinées aux administrations et aux entreprises.

Ces solutions pour smartphones et PCs, proposées en mode SaaS ou sous forme de licences, bénéficient de nombreuses fonctionnalités telles que la discussion de groupes multimédia, la VoIP, le talkie-walkie (MCPTT et MCx nouvelle génération 4G/5G LTE), la géolocalisation, la numérisation et l'automatisation des processus métier. Ces solutions innovantes répondent aux besoins croissants de transformation digitale et de coordination en temps réel des interventions. Elles permettent aux équipes terrain de transformer les contributions individuelles en succès collectifs et d'agir comme un seul homme dans les environnements professionnels les plus exigeants.

STREAMWIDE est également présent sur le marché logiciel des Services à Valeur Ajoutée pour les opérateurs télécom (messagerie vocale visuelle, facturation et taxation d'appels en temps réel, serveurs vocaux interactifs, d'applications et d'annonces) avec plus de 130 millions d'utilisateurs finaux partout dans le monde.

Opérant depuis la France, l'Europe, les USA, l'Asie et l'Afrique, STREAMWIDE met en place des équipes locales et spécialisées pour fournir les prestations de déploiement, de support et d'assistance qui accompagnent chacun de ses clients sur la voie de la différenciation et de la rentabilité.

STREAMWIDE SA, la société consolidante, est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration dont les titres sont admis aux négociations sur le marché Growth (Euronext Paris) sous le code FRO010528059. Son siège social est situé au 84 rue d'Hauteville 75010 Paris.

Les comptes consolidés annuels clos au 31 décembre 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en sa séance du 23 mars 2026.

2. Événements significatifs de la période

Les principaux événements significatifs de la période sont présentés au chapitre 1 du rapport d'activité annuel. Ils sont rappelés ci-dessous de façon synthétique :

- Augmentation des revenus 2025 : 26,3 M€ / +5,3 M€ / +25% et croissance rentable
- Résultats, marges opérationnelles et trésorerie nette en forte progression :
 - ROC avant amortissement : 15,7 M€ / +3,8 M€ / 60% du CA
 - ROC : 7,8 M€ / +2,1 M€ / 30% du CA
 - RNET : 6,3 M€ / +1,6 M€ / 24% du CA
 - Trésorerie nette : 13,9 M€ (hors passifs locatifs mais incluant les actifs financiers courants) / +7 M€
- Signature d'un projet structurant avec AT&T-FirstNet® en Amérique du Nord.
- Nouvelle émission et souscription de 59.360 BSAANE 2025 et déboucement du plan BSAANE 2022 (exercice de 60.565 BSAANE et rachat/annulation de 34.035 BSAANE).

3. Présentation et base de préparation des états financiers

3.1 Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2025 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées dans l'Union Européenne et applicables au 23 mars 2026, date d'arrêté de ces comptes par le conseil d'administration.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne :
<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A32023R1803>

3.2 Principes retenus

Les comptes consolidés annuels du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs, conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les principes, règles et méthodes comptables appliqués. Ils sont présentés en milliers d'euros (sauf indication contraire).

3.2.1 Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et d'application obligatoire aux exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2025

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS, telles qu'adoptées pour l'Union européenne au 31 décembre 2025. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, à l'exception des normes énumérées ci-dessous qui ont dû être adoptées en 2025.

- *La Société a adopté les normes, amendements et interprétations suivantes d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025 :*
 - Amendements to IAS 21 _ Effets des variations du cours des monnaies étrangères et absence d'interchangeabilité

L'application de ces normes et amendements à compter du 1^{er} janvier 2025 est sans incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2025.

- *La Société a choisi de ne pas adopter par anticipation les nouvelles normes, amendements et interprétations suivantes, dont l'application n'est pas obligatoire pour les exercices clos le 31 décembre 2025, car aucune incidence significative de ces amendements n'est attendue sur les états financiers consolidés du Groupe :*
 - Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 (1^{er} janvier 2026) _ Instruments financiers et informations à fournir dans le cas de contrats faisant référence à l'électricité dépendante de la nature
 - Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 (1^{er} janvier 2026) _ Instruments financiers et informations relatives au classement et à l'évaluation des instruments financiers informations à fournir dans le cas de contrats faisant référence à l'électricité dépendante de la nature
 - Améliorations annuelles apportées aux normes IFRS (1^{er} janvier 2026) — Volume 11
 - Amendements à IFRS 18 (1^{er} janvier 2027) _ Présentation des états financiers et informations à donner
 - Amendements à IFRS 19 (1^{er} janvier 2027) _ Filiales sans obligation d'information financière publique et informations à fournir
 - Modifications apportées à la norme IAS 21 (1^{er} janvier 2027) _ Les effets des variations des taux de change : conversion vers une monnaie de présentation hyper inflationniste
 - Informations relatives aux incertitudes figurant dans les états financiers

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, et d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2025, mais non encore approuvés au niveau européen (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen), qui auraient un impact significatif sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

3.2.2 Principes de présentation

État de la situation financière

La norme IAS 1 "Présentation des états financiers" impose de présenter l'état de la situation financière en fonction de l'exigibilité des actifs et des passifs. Ceux-ci sont donc classés en éléments courants ou non courants, correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an.

Compte de résultat et état du résultat global

La norme IAS 1 "Présentation des états financiers" offre la possibilité de présenter les composantes du résultat soit en tant qu'élément d'un état unique de résultat global, soit dans un compte de résultat séparé, présenté immédiatement avant l'état du résultat global. Le groupe STREAMWIDE a opté, conformément à la recommandation du CNC n°2009-R.03 du 2 juillet 2009, pour la présentation d'un compte de résultat séparé et d'un état du résultat global.

Le compte de résultat séparé conserve une classification des composantes par nature.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte :

- des éléments non récurrents et significatifs (isolés sous les rubriques "autres produits et charges opérationnels"), qui permettent la distinction entre le résultat opérationnel courant et le résultat opérationnel,
- des éléments financiers (coût de l'endettement net augmenté ou diminué des autres charges et produits financiers),
- de la charge / produit d'impôts (impôts courants et différés),
- du résultat des activités cédées ou abandonnées, si applicable.

La présentation adoptée par le Groupe est conforme aux recommandations du Conseil national de la Comptabilité et à celles de l'Autorité des Marchés Financiers.

4. Principes, règles et méthodes comptables

4.1 Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère ("les filiales").

Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les participations dans les filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration globale.

La quote-part de résultat net et des capitaux propres attribuables aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement dans les capitaux propres et dans le compte de résultat consolidé en tant que participations ne donnant pas le contrôle.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement depuis la date de prise de contrôle ou jusqu'à la date de la perte de contrôle.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour harmoniser et homogénéiser les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés au niveau de la consolidation.

Depuis sa création, le groupe STREAMWIDE n'a pas pris de participation dans des entreprises associées et/ou des coentreprises.

Au 31 décembre 2025, toutes les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation (confer note 6) sont des filiales et sont donc consolidées par intégration globale.

Ces différentes filiales ont été créées directement par le Groupe. Ce dernier n'ayant pas effectué antérieurement au 31 décembre 2025 d'opérations de croissance externe, aucun goodwill n'est constaté dans les états de la situation financière du Groupe.

4.2 Monnaies étrangères

La monnaie de présentation des états financiers du Groupe est l'Euro. C'est également la monnaie fonctionnelle de la société consolidante, STREAMWIDE SA.

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères est généralement la monnaie locale des pays dans lesquels elles sont implantées (USA – USD, Chine – CNY, Roumanie – RON, Tunisie – TND et Singapour - SGD).

La conversion en euros des états financiers des filiales libellés en monnaie locale est effectuée pour les états de la situation financière au taux de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de la période clôturée. La différence de conversion en résultant est inscrite directement dans les capitaux propres.

Les transactions libellées en devises, autres que la monnaie fonctionnelle, sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les résultats de change latents ou réalisés sont inscrits en compte de résultat sous les rubriques "autres produits financiers" ou "autres charges financières".

4.3 Comptabilisation des produits

Dans les différents contrats du Groupe, que la vente se fasse de façon directe ou indirecte, et quel que soit le logiciel concerné par le droit d'utilisation, les 4 prestations (licences, support, services professionnels et abonnements SaaS) et les obligations de performance associées sont considérées comme distinctes. Le prix de la transaction, dont la détermination n'est pas dépendante d'éléments structurants, significatifs et récurrents, est également alloué de façon directe à chaque obligation de performance. Enfin, la comptabilisation du produit est effectuée à une date donnée (mise à disposition des licences) ou dans le temps (support et services professionnels reconnus sur la durée contractuelle) lorsque les obligations de performance sous-jacentes sont satisfaites.

Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais. Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété. En général, le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue (pour les biens notamment), que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques liés à la transaction bénéficieront au Groupe.

Concernant les revenus liés aux ventes sous licence des logiciels, le Groupe reconnaît en général le revenu à la mise à disposition du (des) logiciel(s) matérialisée par un document d'acceptation du client.

Ces règles et méthodes comptables étant identiques dans les comptes statutaires, notamment lorsque qu'un prix de vente moyen est retenu pour tenir compte d'un nombre estimé de commandes futures pour un même client à la clôture d'un exercice, l'application de la norme IFRS 15 n'entraîne pas de retraitement spécifique en consolidation.

Lorsque les ventes sont réalisées par le biais d'un distributeur, le Groupe ne comptabilise le revenu qu'à réception de l'avis de livraison au client final et à condition que les autres critères généraux de reconnaissance des revenus soient remplis.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance est comptabilisé de façon linéaire sur la durée du contrat de maintenance.

Le chiffre d'affaires issu des prestations de service est comptabilisé lorsque les prestations sont exécutées et les services rendus, sur la base de récapitulatifs d'activité et d'acceptation client.

Le chiffre d'affaires issu de l'activité SaaS, reconnu de façon linéaire sur la durée des contrats, provient de contrats annuels ou pluriannuels d'abonnement, dans le cadre de mise à disposition de licences, intégrant les services de SaaS dédiés.

Les revenus des ventes tiers (matériel) sont comptabilisés lorsque la livraison est intervenue et que l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur.

4.4 Subventions, aides publiques et Crédit d'Impôt Recherche

Dans le cadre de ses activités de Recherche et Développement, le Groupe bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche qui est une aide fiscale française. Conformément à la norme IAS 20 "Subventions et aides publiques", le Groupe comptabilise un produit différé, afin d'étaler en résultat le bénéfice de ces aides. La valeur brute comptable des frais de développement n'est donc pas impactée.

Les Crédits d'Impôt Recherche sont ainsi différés dans le temps et constatés en résultat proportionnellement aux amortissements constatés au titre des projets de développement générant ces crédits d'impôt.

L'impact résultat constaté est inscrit sous la rubrique "autres produits d'exploitation" du compte de résultat et isolé sous la rubrique "autres produits d'exploitation" dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, car sans impact de trésorerie.

4.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (hors frais de développement) sont inscrites à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- Licences informatiques 1-3 ans
- Logiciels 1-3 ans

Les frais de développement ne sont comptabilisés en immobilisations incorporelles que s'ils répondent à tous les critères d'activation énoncés par la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles" :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'actif incorporel en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- Intention du Groupe de mener le projet de développement à son terme,
- Capacité du Groupe à mettre en service ou à vendre son actif incorporel,
- Potentiel de l'actif incorporel à générer des avantages économiques futurs,
- Disponibilité des ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement du projet,

- Capacité du Groupe à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'actif incorporel au cours de son développement.

Les actifs incorporels relatifs aux frais de développement sont amortis sur 5 ans selon le mode linéaire, dès leur mise en service.

La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles est comptabilisée sous la rubrique "dotations aux amortissements" du compte de résultat.

4.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Ce coût d'acquisition comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état afin de permettre son exploitation.

L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- Agencements et installations - 10 ans
- Matériel, outillage et matériel de bureau - 10 ans
- Matériel Informatique - 3 ans

La charge d'amortissement des immobilisations est comptabilisée sous la rubrique "dotations aux amortissements" du compte de résultat.

Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un actif est déterminé comme étant la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif. Le résultat net de cession de ces éléments non récurrents est présenté sous la rubrique "autres produits et charges d'exploitation" du compte de résultat.

4.7 Dépréciation d'actifs

Écarts d'acquisition

Au 31 décembre 2025, aucun écart d'acquisition n'est constaté par le Groupe. Les différentes filiales du Groupe ont toutes été créées et aucune opération de croissance externe n'a eu lieu depuis la création du Groupe.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisées par le Groupe sont des actifs amortis sur leur durée d'utilité estimée. Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée de vie est considérée comme indéfinie.

À chaque date de clôture, le Groupe passe en revue la valeur comptable de ses immobilisations afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice de perte de valeur.

S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer le montant de la perte de valeur éventuelle.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs), nette des coûts de cession, et sa valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs). Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

Le taux d'actualisation retenu reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à l'actif ou au groupe d'actifs.

Si la valeur recouvrable de l'actif (ou du groupe d'actifs) est inférieure à sa valeur comptable, celle-ci est ramenée à hauteur de la valeur recouvrable. La perte de valeur réversible est comptabilisée directement en charge dans le résultat opérationnel.

4.8 Passifs locatifs courants et non courants

En tant que locataire preneur, le Groupe reconnaît à l'actif un "droit d'usage", représentant son droit à utiliser l'actif pendant la durée du contrat, et au passif une dette locative représentative de son obligation de paiement des loyers (part fixe).

Au compte de résultat, une charge d'amortissement du droit d'usage et la charge financière relative aux intérêts sur la dette de loyers se substituent en partie à la charge opérationnelle constatée précédemment au titre des loyers. Enfin, la présentation du tableau de flux de trésorerie est également impactée avec une amélioration des flux de trésorerie liés à l'activité au détriment des flux de trésorerie liés aux opérations de financement.

Le Groupe a retraité principalement ses contrats locatifs relatifs aux différents bureaux qu'il occupe. Les taux d'actualisation appliqués sont fondés sur le taux d'emprunt marginal du Groupe auquel est ajouté un "spread" pour tenir compte des environnements économiques de chaque pays où il est présent.

4.9 Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Autres actifs financiers

Ces actifs correspondent d'une part à des dépôts de garantie, et d'autre part, au solde de trésorerie indisponible relatif au contrat de liquidité.

À chaque date d'arrêté, le Groupe apprécie s'il existe un indice objectif de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une perte de valeur est comptabilisée.

Dépôts de garantie

Ils correspondent aux sommes versées dans le cadre de contrats locatifs simples (biens mobiliers et immobiliers). Ces actifs sont comptabilisés et évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Cependant, au vu de leurs caractéristiques, la valeur comptable correspond aux sommes versées initialement.

Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers sont évalués à leur juste valeur et correspondent au solde de liquidité indisponible relatif au contrat de liquidité mis en place en juillet 2009.

Titres auto-détenus

Les titres représentatifs du capital de STREAMWIDE SA auto-détenus par le Groupe (dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions) sont enregistrés en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les cessions ultérieures sont imputées nettes d'effet d'impôt directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients proviennent des ventes de biens et services réalisées par le Groupe dans le cadre de son activité. Les autres débiteurs comprennent essentiellement des créances de nature fiscale (comptes de TVA) et sociale. Ces actifs sont évalués et comptabilisés initialement à leur juste valeur puis évalués ultérieurement à leur coût amorti.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il existe des indices objectifs indiquant que les montants dus ne pourront être recouverts, totalement ou partiellement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les liquidités immédiatement disponibles (comptes courants bancaires) et les placements mobilisables ou cessibles à court terme, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et supportant un risque négligeable de changement de valeur (comptes à terme). Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur (valeur de marché) et le solde global des variations de juste valeur est porté au compte de résultat (produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie).

Passifs financiers courants et non courants

Les passifs financiers sont composés des emprunts bancaires et obligataires, ainsi que des découverts bancaires ponctuels. Les emprunts et découverts bancaires portant intérêts sont comptabilisés initialement pour le montant de trésorerie reçue, net des coûts directs d'émission éventuels. Ultérieurement, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les différences entre les montants reçus, nets des coûts directs d'émission éventuels, et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amorties sur la durée de l'emprunt. Ces montants sont inscrits en coût de l'endettement financier brut dans le compte de résultat.

Au 31 décembre 2025, le Groupe n'utilise pas d'instruments composés, de produits dérivés d'instruments de couverture et ne recourt pas à des instruments de décomptabilisation.

Fournisseurs, dettes fiscales et sociales, autres créditeurs et passifs sur contrats de revenus

Les dettes fiscales comprennent essentiellement des comptes de TVA. Les dettes sociales regroupent principalement les dettes de congés payés, charges et cotisations sociales.

Les passifs sur contrats de revenus sont de deux natures :

- *Exploitation* : ils correspondent aux quotes-parts de chiffre d'affaires déjà facturées mais non encore reconnues en résultat suite à des périodes de reconnaissance postérieures à la période clôturée (par exemple, maintenance réglée d'avance)
- *Fiscaux* : ils correspondent à la quote-part de produits différés (Crédits d'Impôt Recherche) imputable aux projets immobilisés. Ils sont repris en résultat au même rythme que les amortissements pratiqués sur les immobilisations incorporelles qui ont généré ces crédits d'impôt.

Ces dettes sont évaluées et comptabilisées initialement à leur juste valeur puis évaluées ultérieurement au coût amorti.

4.10 Avantages du personnel

Retraites

Les cotisations relatives aux régimes à cotisations définies sont inscrites en charges au fur et à mesure qu'elles sont appelées.

Les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Des évaluations ont lieu chaque année. Les calculs actuariels sont fournis par un expert indépendant. Ces régimes ne sont pas financés et leur engagement fait l'objet d'un passif au bilan. Le principal régime concerne les indemnités de fin de carrière (indemnités de départ à la retraite).

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies.

Ces écarts actuariels sont comptabilisés directement en résultat de la période. La charge opérationnelle comptabilisée au compte de résultat pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés, les écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime, le cas échéant.

Le coût financier correspondant à la charge de désactualisation de la provision est comptabilisé en autres produits et charges financiers si le montant est considéré comme significatif.

Les régimes à prestations définies au sein du Groupe n'ont pas subi, depuis la création du Groupe, de modifications générant un quelconque coût des services passés.

Autres avantages accordés aux salariés

Les dépenses engagées au titre du "Compte Personnel Formation" constituent une charge de la période et ne donnent lieu à aucune provision mais mention est faite du volume d'heures à la clôture des exercices.

L'autre avantage à long terme pouvant être accordé par le Groupe concerne les médailles du travail. Au regard de l'âge moyen des salariés du Groupe, cet avantage n'est pas évalué.

Paielements fondés sur des actions

Conformément à la norme IFRS 2 "Paielements fondés sur des actions", les options d'achat ou de souscription d'actions ou les attributions d'actions gratuites portant sur le capital d'une des sociétés du Groupe, sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi.

S'agissant d'un plan d'actions dont le paiement s'effectue en actions, la norme IFRS 2 impose la comptabilisation d'une charge (en contrepartie des capitaux propres) au titre de la juste valeur de l'avantage accordé aux salariés.

Cette charge doit être reconnue dans les charges de personnel au fur et à mesure de la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires.

Au 31 décembre 2025, concernant les 59.360 BSAANE émis au profit des managers, salariés et personnes dénommées, et entièrement souscrits le 2 juin 2025, la différence entre le prix de souscription et la juste valeur à la date d'octroi étant considérée comme non significative, aucun retraitement n'a donc été comptabilisé.

4.11 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite actuelle vis-à-vis d'un tiers résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources représentative d'avantages économiques nécessaire pour éteindre l'obligation.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation que le management du Groupe peut faire en date de clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. Ces montants sont actualisés si l'effet est jugé significatif.

Dans le cas où ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions constituées sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existe à la date de clôture de la période présentée, pourraient occasionner.

4.12 Charge (produit) d'impôts et impôts différés

La rubrique "charge / produit d'impôts" intègre l'impôt exigible au titre de l'exercice et l'impôt différé inclus dans le résultat de la période.

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable à la suite des réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les dispositions fiscales en vigueur, et en retenant le taux voté ou quasi voté à la date de clôture de la période.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable.

Les taux utilisés sont les taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les montants ainsi déterminés ne sont pas actualisés.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à la clôture de chaque exercice et réévaluée ou réduite le cas échéant pour tenir compte des perspectives de bénéfice imposable permettant l'utilisation des actifs d'impôts différés.

La Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) sont considérées comme des charges opérationnelles et non comme des charges d'impôts.

4.13 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre d'actions en circulation de la période et de la période précédente présentée est calculé hors actions d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté des effets des éventuels instruments dilutifs par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, ajusté, le cas échéant, de toutes actions ordinaires potentiellement dilutives.

5. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite d'utiliser et d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter les montants figurant dans les états financiers. Le Groupe révisé ses estimations régulièrement mais il est possible que les montants effectifs se révèlent ultérieurement différents des estimations et hypothèses retenues.

Les principales estimations et appréciations retenues sont inhérentes à :

- La méthode de comptabilisation des frais de développement et plus spécifiquement aux durées d'utilités retenues, impactant les amortissements pratiqués et les valeurs nettes comptables ainsi déterminées ;
- La détermination des provisions à long et court terme, compte tenu des aléas susceptibles d'affecter l'occurrence et les coûts des événements constituant le sous-jacent de la provision ;
- L'évaluation des droits d'usage et des obligations locatives, tenant compte notamment de la durée des contrats de location et du taux d'actualisation approprié des paiements des loyers ;
- L'évaluation des régularisations de fin de période (actifs et passifs sur contrats de revenus), liées à l'avancement de certains projets ;
- La répartition des montants courants et non courants relatifs aux produits fiscaux différés (Crédit d'Impôt Recherche). Cette répartition tient compte d'une reprise sur 3 ans avec une partie courante correspondante donc au 1/3 du montant global. Le reprise effective en résultat pourrait être légèrement différente mais n'aurait aucun impact sur le montant global constaté.

6. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation retenu aux différentes périodes présentées est le suivant :

Société	Siège	% de contrôle	Méthode de consolidation
		31-déc.-25	
Streamwide SA	84 rue d'Hauteville 75010 PARIS		Soc. Mère
Streamwide France SAS	84 rue d'Hauteville 75010 PARIS	100%	IG
Streamwide Signaling	84 rue d'Hauteville 75010 PARIS	100%	IG
Streamwide Romania	165 Splaiul Unirii, TN 3 Building, 3rd floor, Sector 3, 030133, BUCHAREST	100%	IG
Streamwide Inc.	1099 Wall Street West, Suite 354 LYNDHURST , New Jersey 07071	100%	IG
Streamwide Tunisie	Rue du Lac Constance Immeuble Green Center, C4.1, étage 4 Les Berges du Lac- TUNIS 1053	100%	IG
Streamwide PTE Ltd	141 Cecil Street 10.01-T.A.A. Building 069541 SINGAPORE	100%	IG

STREAMWIDE France SAS a été créée le 29 juin 2011. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société a bénéficié, lors de sa création, d'un apport partiel d'actif effectué par STREAMWIDE SA, concernant son activité d'édition de logiciels applicatifs en France, en Europe et en EMEA.

STREAMWIDE Romania a été créée en janvier 2006. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société est un centre de Recherche et de Développement exclusivement au profit du Groupe.

STREAMWIDE Inc a été créée en juillet 2007. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société a une vocation commerciale pour la zone Amérique (Nord et Sud).

STREAMWIDE Tunisie SARL a été créée le 3 janvier 2013. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société, totalement exportatrice, est un centre de Recherche et Développement exclusivement au profit du Groupe, notamment dans le développement des applications mobiles des solutions de communications critiques.

STREAMWIDE PTE LTD a été créée le 19 mai 2016. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société permet de développer, de confirmer et de conforter la présence du Groupe dans cette zone géographique (Singapour et Asie du Sud Est).

STREAMWIDE Signaling a été créée le 25 juillet 2024. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société est dédiée à la gestion et au déploiement de la solution Team Signaling à destination essentiellement des collectivités locales. Aucun mouvement n'a été constaté en 2025. Les données étant non significatives, elle n'est pas consolidée au 31 décembre 2025.

Pour rappel, la société Beijing STREAMWIDE Technology, créée en septembre 2007, a été radiée et fermée en mai 2025 et n'est donc plus consolidée au 31 décembre 2025.

7. Notes sur le compte de résultat consolidé

7.1 Chiffre d'affaires

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Licences	11 100	8 869	2 231
Maintenance	7 256	5 679	1 577
Prestations de services	6 032	5 962	70
SaaS récurrent	1 904	494	1 410
TOTAL CA	26 292	21 004	5 288
Autres produits	-	-	-
Subventions	-	-	-
Produits des activités ordinaires	0	0	0

En 2025, toutes les natures de revenus du Groupe (licences, support et services) ont augmenté grâce à de nouveaux projets déployés en Europe, Asie et Amérique du Nord. La hausse des revenus récurrents (maintenance et revenus SaaS) est soutenue par l'augmentation du nombre de plateformes en production et d'utilisateurs finaux.

Les plateformes **team on mission** et **team on the run**, dont les revenus annuels ont augmenté de +36% à 19,9 M€ en 2025, représentent dorénavant 76% des revenus annuels totaux du Groupe (+6 points par rapport à 2024). L'exercice 2025 est également marqué par une internationalisation des revenus du Groupe, qui représentent 39% de l'activité annuelle 2025 contre 31% en 2024.

Le Groupe a franchi une étape clé avec le lancement d'un projet significatif avec AT&T, leader mondial des télécommunications et acteur majeur de la sécurité publique aux États-Unis (FirstNet®), témoignant de la pertinence technologique de ses solutions et de sa capacité à exécuter des projets complexes, à grande volumétrie et à forte valeur ajoutée. Ce projet SaaS ("Software as a Service") a permis d'enregistrer des revenus récurrents à hauteur de 1,4 M€ au 31 décembre 2025 et amorce ainsi un modèle récurrent à forte valeur pour STREAMWIDE (licences en mode SaaS, support logiciel, maintenance matériel et services associés) avec une montée en puissance progressive et un potentiel significatif de revenus futurs.

Stabilité de l'activité "legacy" de 6,3 M€ : l'activité historique "legacy" (solutions pour opérateurs télécom), qui ne nécessite plus ou peu d'investissements capitalistiques, représente 24% des revenus annuels 2025, contre 30% des revenus annuels 2024.

7.2 Charges de personnel

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Salaires et traitements	6 139	5 440	699
Charges sociales	1 694	1 790	-96
Avantages du personnel	-	-	-
TOTAL Charges de Personnel	7 833	7 230	603

	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Cadres	251	225	26
Non Cadres	-	-	-
TOTAL Effectif	251	225	26

Les coûts de certains salariés directement rattachés aux projets de développement sont activés au 31 décembre 2025, au même titre que sur les périodes antérieures. Le montant brut immobilisé au 31 décembre 2025 représente 9.460 K€, contre 6.866 K€ au 31 décembre 2024. Ces montants diminuent donc d'autant les charges de personnel "nettes" telles qu'elles apparaissent dans le compte de résultat consolidé annuel.

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Charges de personnel en résultat	7 833	7 230	603
Frais de développement activés	9 460	6 866	2 594
TOTAL Coût Personnel	17 293	14 096	3 197

Les charges de personnel, retraitées de l'impact présenté ci-dessus, augmentent sur la période de 3.197 K€. Cette augmentation provient principalement d'un effet "volume", notamment au sein des filiales française, roumaine et tunisienne. Les effectifs du Groupe sont ainsi de 251 personnes présentes fin 2025 contre 225 fin 2024. Par ailleurs, les augmentations accordées en 2025 et la hausse des commissions commerciales suite à des encaissements importants en cours de période expliquent également une partie de l'augmentation annuelle constatée. Enfin, des bonus exceptionnels liés à la signature majeure avec AT&T ont été versés fin 2025 à l'ensemble des salariés du Groupe pour un montant total de 675 K€.

Pour accroître encore l'avance technologique dont il dispose, le Groupe a donc investi humainement et techniquement en 2025, pour renforcer encore la souveraineté, la sécurité, la standardisation et l'évolutivité de ses solutions.

À noter également que le Groupe a mis en place un accord d'intéressement pour la période 2023-2025 et qu'une provision globale de 240 K€ a ainsi été constatée au 31 décembre 2025, contre 177 K€ au 31 décembre 2024.

7.3 Autres charges externes

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Achats de marchandises	-	-	-
Variations de stock	-	-	-
TOTAL ACHATS ET VAR. STOCKS	0	0	0
Achats études et prestations de services	240	111	129
Achats non stockés de marchandises	165	138	27
Sous traitance	203	174	28
Locations et charges locatives	936	815	121
<i>[Retraitements IFRS 16]</i>	<i>-916</i>	<i>-777</i>	<i>-139</i>
Entretiens, réparations et maintenance	57	80	-24
Assurances	118	106	12
Commissions et honoraires	1 205	930	275
Publicités, expositions et insertions	308	223	84
Transports, déplacements et missions	465	408	57
Affranchissements et télécoms	641	299	342
Redevances	92	84	8
Autres	267	242	25
TOTAL CHARGES EXTERNES	3 779	2 835	944

L'application de la norme IFRS 16 "Contrats de location" entraîne la reconnaissance d'un droit d'usage pour les contrats de location simple s'accompagnant, outre la comptabilisation d'une dette locative en contrepartie, d'une approche patrimoniale relative aux actifs loués. Ainsi, des amortissements et une dépréciation de ces droits d'usages remplacent les charges locatives (confer note 8.2 – Immobilisations corporelles). Au 31 décembre 2025, l'impact est une diminution des charges locatives du Groupe de 916 K€ (contre 777 K€ en 2024) et une augmentation de 172 K€ des amortissements de période (844 K€ contre 672 K€ en 2024) (confer note 7.4 – Dotations aux amortissements et aux provisions).

Retraité de cet impact, les autres charges externes augmentent de 944 K€, suite essentiellement à une hausse de 0,3 M€ des commissions et honoraires (notamment ceux liés aux nombreux recrutements effectués en 2025) et des frais télécom (+0,3 M€), suite notamment à l'exploitation des nouvelles plateformes AT&T, installées de façon dédiées dans 3 data centers aux États-Unis (côte est, centre et côte ouest).

L'évolution des autres postes, maîtrisée au vu de la hausse des effectifs en 2025, se compense, reste peu significative et n'appelle pas de commentaire particulier.

7.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Dotations aux amortissements incorporels	6 211	5 106	1 105
<i>dont frais de recherche et développement</i>	5 917	4 921	996
Dotations aux amortissements corporels	1 764	1 055	709
Dotations aux amortissements	7 975	6 161	1 814
Dotations aux provisions	22	37	-15
Reprises de provisions	-66	-3	-63
Dotations aux provisions	-44	34	-78

Les amortissements des frais de développement sont de 5.917 K€ en 2025 contre 4.921 K€ en 2024.

Les amortissements constatés en 2025 augmentent par rapport à ceux pratiqués en 2024 (+996 K€). Cette progression s'explique par une augmentation moyenne des valeurs activées depuis 2019 (5.527 K€ en 2022, 6.405 K€ en 2023, 7.946 K€ en 2024 et 10.652 K€ en 2025) qui se répercute ainsi sur les amortissements des périodes ultérieures. L'accélération des développements devrait se réduire dans les prochains mois. Les règles linéaires appliquées, et les principales "releases" positionnées régulièrement au cours de l'année, permettent cependant d'avoir une approche récurrente d'une période à l'autre.

Enfin, la valeur nette globale des frais de développement activés au 31 décembre 2025 est de 23.201 K€ (confer note 8.1 – Immobilisations incorporelles), dont 22.309 K€ au titre des solutions **team on mission** et **team on the run**. Aucun indicateur de perte de valeur n'est présent au 31 décembre 2025.

Les amortissements corporels sont directement impactés par l'application d'IFRS 16 "Contrats de location" au 1^{er} janvier 2019 et par la charge d'amortissement de 844 K€ qui en découle au 31 décembre 2025 (contre 672 K€ au titre de 2024). Les autres amortissements corporels sont en augmentation en 2025 suite aux investissements matériels effectués aux États-Unis (matériels informatiques liés aux plateformes AT&T, mises en service le 30 mai 2025, et à la fourniture des services). Ces investissements (3,3 MUSD), amortis sur 3 ans (durée actuelle du contrat) à compter de juin 2025, génèrent près de 0,6 MUSD d'amortissements en 2025, la charge en année pleine étant évalué à 1,1 MUSD.

Les reprises de provisions comptabilisées sur la période (44 K€) correspondent principalement aux variations de change des pertes de valeurs constatées, antérieurement à 2025, sur d'anciennes créances client identifiées et non recouvrées à date.

7.5 Autres produits d'exploitation et autres charges opérationnelles

Les autres produits d'exploitation (1.291 K€ en 2025 contre 1.183 K€ en 2024) correspondent principalement à la comptabilisation en résultat d'une partie des Crédits d'Impôt Recherche et des Crédits d'Impôt Innovation dont le Groupe bénéficie (1.272 K€ en 2025 contre 1.160 K€ en 2024). Ces derniers sont comptabilisés dans leur totalité en produits différés de l'exercice auquel ils se rattachent. Ils sont ensuite repris en résultat dès lors que les projets sous-jacents, qu'ils permettent de financer, sont amortis.

Le montant des reprises correspond donc à la quote part des Crédits d'Impôt Recherche et Innovation affectée aux projets amortis sur la période. La reprise en résultat se fait au même rythme et dans les mêmes proportions relatives que les amortissements constatés sur les différents projets concernés.

Les amortissements étant en augmentation en 2025 (confer note 7.4 ci-dessus), les reprises en résultat des Crédits d'Impôt Recherche et Innovation le sont également par rapport à 2024 (+112 K€). À noter également que le Groupe bénéficie depuis 2024 de Crédits d'Impôts Innovation, suite à une demande rétroactive au titre des périodes 2021 à 2024. Le montant global de ces Crédits d'Impôt Innovation est de 318 K€, dont 63 K€ au titre de 2021 ont déjà été remboursés en février 2025. Les autres Crédits d'Impôt Innovation (255 K€) seront remboursés au cours du premier semestre 2026.

7.6 Éléments financiers et exposition aux risques

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Produits sur placements de trésorerie	302	460	-158
Coût financier brut	-463	-465	2
Coût financier net (charges nettes)	-161	-5	-156
Gains de change	57	299	-242
Pertes de change	-719	-38	-681
Autres charges / produits financiers	38	17	21
Total Impact Financier	-785	273	-1 058

Les produits sur placement de trésorerie correspondent aux intérêts financiers reçus ou à recevoir générés par les comptes à terme souscrits par le Groupe, essentiellement au niveau de la maison mère française. L'évolution à la baisse des taux depuis début 2025 explique la diminution (-158 K€) des produits de placements au cours de la période.

Le coût financier brut correspond aux intérêts payés sur les emprunts contractés fin mars 2023 (7,5 M€) par le Groupe. Il reste stable en 2025, en l'absence de nouvel emprunt contracté. La rémunération des différents comptes à terme souscrits par le Groupe permet de compenser partiellement le coût financier des emprunts obligataires et bancaires contractés début 2023.

Par ailleurs, l'application de la norme IFRS 16 "Contrats de location" implique de constater des intérêts financiers d'actualisation sur la dette locative comptabilisée. Ces intérêts sont de 96 K€ au 31 décembre 2025 (contre 79 K€ au 31 décembre 2024).

Les gains et pertes de change sont de deux natures distinctes : conversion de certains actifs / passifs en monnaies étrangères et résultat de change réalisé sur les transactions en monnaie étrangère (essentiellement US Dollar), enregistrées notamment par les sociétés françaises.

L'évolution du taux de change USD/€ sur la période a généré un impact net négatif de 662 K€ contre un gain net de 261 K€ au 31 décembre 2024. Les variations de change ont donc été beaucoup plus défavorables en 2025 qu'en 2024. Cependant, il faut noter qu'un montant de 478 K€ correspond à des pertes de change latentes, sans effet cash, suite à la conversion de certains actifs / passifs intra groupes en monnaie étrangère.

Risque de change

Le groupe STREAMWIDE exerce ses activités en France et à l'international et peut donc être conduit à effectuer des transactions dans diverses devises étrangères.

Cependant, les flux les plus significatifs, à date, restent en euros (au niveau des coûts et des revenus), dans la mesure où la société mère et sa filiale française concentrent encore la majorité des transactions. Les autres devises utilisées au sein du Groupe (USD américain, CNY chinois, RON roumain, TND tunisien et SGD singapourien) résultent essentiellement de l'activité des filiales situées hors zone euro, et concernent pour la Chine, la Roumanie et la Tunisie exclusivement des transactions intra groupe. Par ailleurs, les éléments financiers relatifs à ces filiales restent peu significatifs au regard des montants constatés au niveau du Groupe dans son ensemble. Concernant le dollar américain, les flux entrants (facturation en dollars US de certains clients) sont depuis plusieurs exercices plus importants que les flux sortants (coûts de fonctionnement de la filiale américaine), ce qui génère une position nette dollars USD excédentaire au 31 décembre 2025. Cette position excédentaire devrait encore augmenter dans les prochains mois. Le Groupe a mis en place depuis fin 2025 des placements court-terme en devise USD.

Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments dérivés de couverture de change. Dès lors que les flux nets deviendraient plus significatifs ou que l'impact de change pourrait être potentiellement négatif et important, des instruments de couverture simples du type change à terme pourraient être souscrits par le Groupe, pour se prémunir d'un risque de change impactant.

À date, les moyens mis en œuvre pour gérer le risque de change correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change, ainsi qu'à une analyse des risques par la direction financière et générale.

Autres risques financiers

L'exposition aux autres risques financiers (crédit, placements, liquidité et taux) est présentée dans les notes respectives sur l'état de la situation financière (8.5 "Actifs courants", 8.6 "Trésorerie et équivalents de trésorerie", 8.8 "Passifs financiers courants et non courants" et 8.10 "Autres passifs courants et non courants").

Un "covenant" unique accompagne les nouveaux emprunts contractés en mars 2023. Le ratio d'endettement (dette financière nette consolidée à court, moyen et long terme et hors passifs locatifs / capitaux propres consolidés) doit rester inférieur ou égal à 1 (confer ci-dessous note 8.8 "Passifs financiers courants et non courants" et note 9.2 "Engagement hors bilan"). Ce ratio est respecté au 31 décembre 2025, tout comme lors des clôtures précédentes.

7.7 Charges d'impôts

La charge d'impôts est de 749 K€ au 31 décembre 2025, contre une charge de 1.302 K€ au 31 décembre 2024, et se décompose comme suit :

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Impôts exigibles	67	172	-105
Impôts différés	682	1 130	-448
Total Produit (-) / Charge d'impôts (+)	749	1 302	-553

Les impôts exigibles proviennent essentiellement, au niveau statutaire, des sociétés roumaines et tunisiennes du Groupe. Les sociétés françaises STREAMWIDE SA (société mère) et STREAMWIDE France SAS (filiale détenue à 100%) ont opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1^{er} janvier 2012. La société STREAMWIDE SA est la société tête du groupe fiscal. Le résultat du groupe fiscal français est négatif au 31 décembre 2025 (-0,2 M€) suite notamment aux déductions fiscales des crédits d'impôts. Le résultat fiscal de la filiale américaine bénéficie d'une déduction fiscale des différents investissements réalisés en 2025. Cela permet de neutraliser fiscalement les bons résultats commerciaux et financiers réalisés aux États-Unis en 2025.

Les variations et impacts liés aux impôts différés sont présentés dans la note 8.4 - Actifs et passifs d'impôts différés.

La charge d'impôts différés (682 K€) provient principalement de l'impôt différé passif généré par la capitalisation des frais de développement. (Confer note 8.10 - Autres passifs courants et non courants).

Le taux d'imposition différée retenu est de 25% au 31 décembre 2025, taux identique à celui du 31 décembre 2024.

La preuve d'impôt s'établit comme suit au 31 décembre 2025 :

En K€	31-déc-25	31-déc-24
Résultat opérationnel	7 794	5 733
Coût de l'endettement financier net	-161	-5
Autres produits et charges financiers	-624	278
Taux d'impôt théorique	25,00%	25,00%
Impôt théorique	1 752	1 502
Impôt courant	67	172
Impôt différé	682	1 130
Impôt réel	749	1 302
Taux d'impôt réel	10,69%	21,68%
Ecart sur taux	-14,31%	-3,32%
Ecart sur impôt	-1 003	-200
<i>Détail</i>		
Déficits imputés dans l'exercice	-651	-
Déficits créés dans l'exercice	36	118
Retenues à la source et autres crédits d'impôts	-16	-9
Différences permanentes et autres éléments	-372	-309
	-1 003	-200

Les principaux éléments à retraiter fiscalement sont les suivants :

- (i) Différences permanentes concernant la reprise des Crédits d'Impôt Recherche et Innovation en résultat, qui impacte positivement le résultat comptable et qui n'est pas fiscalisée.

De fait, elle crée une différence entre l'impôt théorique (déterminé sur les seuls résultats comptables) et l'impôt réel. En 2025, les reprises sont de 1.272 K€, générant ainsi un écart d'impôt de (318) K€ ;

- (ii) Le résultat fiscal 2025 de la filiale américaine tient compte d'une déduction à 100% des investissements techniques réalisés en 2025. Les (651) K€ de déficits imputés dans l'exercice correspondent à l'utilisation des déficits fiscaux de la filiale américaine, imputés sur le résultat fiscal 2025.

Depuis le 31 décembre 2020, la société mère STREAMWIDE SA ne dispose plus de report déficitaire propre (avant intégration fiscale). Au 31 décembre 2025, les reports déficitaires créés post intégration fiscale sont quant à eux de 3.169 K€, après prise en compte d'un résultat fiscal d'intégration négatif de -208 K€ au titre de l'exercice 2025. La filiale américaine, STREAMWIDE Inc. dispose quant à elle d'un report déficitaire de 2.651 KUSD (2.256 K€) au 31 décembre 2025, après imputation de 398 KUSD (339 K€) au titre de 2025. Les reports déficitaires restant ne sont pas activés et seront imputés sur les résultats fiscaux positifs des prochains exercices.

7.8 Résultat par action

Le calcul du résultat par action a été effectué sur la base du Résultat Net Part du Groupe de la période et :

- d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur la même période (résultat de base par action)
- d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur la même période, ajusté des effets de toutes actions ordinaires potentielles dilutives (résultat dilué par action).

Les calculs du nombre moyen pondéré d'actions et de nombre moyen dilué d'actions ordinaires sont les suivants :

Au 31 décembre 2024	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation	Nombre pondéré d'actions
Nombre pondéré d'actions ordinaires				2 690 651
Effet dilutif du plan d'attribution de bsa				0
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires				2 690 651
Au 31 décembre 2025	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation	Nombre pondéré d'actions
31.12.2024	2 804 807	146 647	2 658 160	221 543
31.01.2025		-356	2 658 516	221 421
28.02.2025		1 470	2 657 046	221 351
31.03.2025		840	2 656 206	221 211
30.04.2025		1 670	2 654 536	221 080
31.05.2025		1 579	2 652 957	221 131
30.06.2025		-617	2 653 574	220 541
31.07.2025		7 088	2 646 486	221 847
30.08.2025		-15 682	2 662 168	222 671
30.09.2025		-9 887	2 672 055	224 176
31.10.2025		-18 055	2 690 110	225 303
30.11.2025		-13 527	2 703 637	225 305
31.12.2025		-20	2 703 657	0
Nombre pondéré d'actions ordinaires				2 667 579
Effet dilutif du plan d'attribution de bsa				0
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires				2 667 579

Au 31 décembre 2025, le Groupe dispose de 101.150 actions auto détenues, dont 4.576 au titre de son contrat de liquidité et 96.574 dans le cadre de son programme de rachat d'actions.

Le capital social de la Société est de 280.480,70 € au 31 décembre 2025 et se compose de 2.804.807 actions d'une valeur nominale de 0,1 € chacune.

Les résultats de base et dilués par action sont les suivants aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024 :

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Résultat Net Part du Groupe	6 260	4 703	1 557
Effet net d'impôt des actions dilutives			
Résultat net Part du Groupe	6 260	4 703	1 557
<i>Nombre moyen pondéré d'actions</i>	<i>2 667 579</i>	<i>2 690 651</i>	<i>-23 072</i>
Effet des actions ordinaires dilutives	-	-	-
<i>Nombre moyen dilué d'actions</i>	<i>2 667 579</i>	<i>2 690 651</i>	<i>-23 072</i>
Résultat de base par action (en €)	2,35	1,75	0,60
Résultat dilué par action (en €)	2,35	1,75	0,60

En 2025, un nouveau plan de BSAANE a été émis en avril 2025 et souscrit en juin 2025. Au 31 décembre 2025, les 59.360 BSAANE 2025 restant à exercer sont considérés hors marché (prix d'exercice de 68 €) et ne sont donc pas considérés comme des instruments dilutifs. Le nombre moyen dilué d'actions est donc identique au nombre moyen pondéré.

8. Notes sur l'état de la situation financière

8.1 Immobilisations incorporelles

En K€	31-déc-23	Acquisitions Dotations	Cessions Reprise	31-déc-24
Frais de développement	51 922	7 946		59 868
Concessions, brevets et licences	1 282	302	-146	1 438
Autres immobilisations incorporelles	7	11		18
Valeurs brutes	53 211	8 259	-146	61 324
Frais de développement	-36 456	-4 921		-41 377
Concessions, brevets et licences	-1 004	-176	146	-1 034
Autres immobilisations incorporelles	-5	-9		-14
Amortissements	-37 465	-5 106	146	-42 425
Valeurs nettes	15 746	3 153	0	18 899

En K€	31-déc-24	Acquisitions Dotations	Cessions Reprise	31-déc-25
Frais de développement	59 868	10 627		70 495
Concessions, brevets et licences	1 438	309	-106	1 641
Autres immobilisations incorporelles	18	10		28
Valeurs brutes	61 324	10 946	-106	72 164
Frais de développement	-41 377	-5 917		-47 294
Concessions, brevets et licences	-1 034	-277	106	-1 205
Autres immobilisations incorporelles	-14	-17		-31
Amortissements	-42 425	-6 211	106	-48 530
Valeurs nettes	18 899	4 735	0	23 634

Le Groupe utilise des moyens et des outils performants de gestion lui permettant d'isoler et de valoriser de façon fiable et constante ses différents projets de développement. Les frais de développement sont donc immobilisés, conformément à IAS 38 depuis l'exercice 2009. Les montants activés en 2025 sont de 10.627 K€ contre 7.946 K€ en 2024 et 6.405 K€ en 2023. L'augmentation des valeurs brutes capitalisées s'explique par l'augmentation des effectifs RD au sein du Groupe. La masse salariale ainsi activée est de 9.460 K€ en 2025 contre 7.147 K€ en 2024, représentant 249.909 heures dédiées au développement produits contre 210.718 heures en 2024. Le coût horaire moyen global de développement, constaté au sein du Groupe en 2025, a légèrement augmenté, impacté notamment par les augmentations salariales accordées en 2025. Enfin, le montant de sous-traitance capitalisée (développement externalisé de certaines fonctionnalités logicielles) a quant à lui augmenté en 2025 (873 K€ contre 506 K€ en 2024).

Les montants activés au titre des différentes périodes présentées sont les suivants :

En K€	31-déc-24	31-déc-23	Variation
Frais de développement activés	7 946	6 405	1 541
Amortissements de la période	-4 921	-4 613	-308
Frais de développement cumulés	59 868	51 922	7 946
Amortissements cumulés	-41 377	-36 456	-4 921
Valeur nette	18 491	15 466	3 025

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Frais de développement activés	10 627	7 946	2 681
Amortissements de la période	-5 917	-4 921	-996
Frais de développement cumulés	70 495	59 868	10 627
Amortissements cumulés	-47 294	-41 377	-5 917
Valeur nette	23 201	18 491	4 710

Les frais de développement (valeur nette de 23.201 K€ fin 2025) se rattachent aux différents logiciels conçus et développés par le Groupe. Ils comprennent principalement le coût salarial des chercheurs et ingénieurs du Groupe dédiés à la conception, au développement et au déploiement des différents logiciels. Leurs amortissements sont linéaires et d'une durée de 5 ans. Ces amortissements augmentent en 2025 (5.917 K€ contre 4.921 K€ en 2024 et 4.613 K€ en 2023) suite à la seule évolution des valeurs brutes activées (augmentation importante entre 2021 et 2025) car les durée d'amortissement n'ont pas été modifiées en 2025 (confer note 7.4 – Dotations aux amortissements et provisions).

Les autres immobilisations incorporelles du Groupe se composent de licences et de logiciels informatiques acquis et restent peu significatives.

8.2 Immobilisations corporelles

En K€	31-déc-23	Acquisitions	Cessions	31-déc-24
Matériels Informatiques, installations générales, bureau	3 991	510	-43	4 458
Droits d'usage	4 874	918		5 792
Valeurs brutes	8 865	1 428	-43	10 250
Matériels Informatiques, installations générales, bureau	-2 905	-383	-47	-3 241
Droits d'usage	-2 561	-672		-3 233
Amortissements	-5 466	-1 055	-47	-6 474
Valeurs nettes	3 399	373	-90	3 776

En K€	31-déc-24	Acquisitions	Cessions	31-déc-25
Matériels Informatiques, installations générales, bureau	4 458	3 122	-395	7 185
Droits d'usage	5 792	852	-305	6 339
Valeurs brutes	10 250	3 974	-700	13 524
Matériels Informatiques, installations générales, bureau	-3 241	-916	285	-3 872
Droits d'usage	-3 233	-844	260	-3 817
Amortissements	-6 474	-1 760	545	-7 689
Valeurs nettes	3 776	2 214	-155	5 835

Les immobilisations corporelles se composent essentiellement d'installations générales, de matériels informatiques et de mobiliers de bureau. Les acquisitions effectuées en 2025 concernent essentiellement du matériel informatique (infrastructure et serveurs Groupe situés aux États-Unis, dans 3 nouveaux data centers). Ces investissements vont permettre de soutenir la croissance de l'activité et notamment le déploiement du projet SaaS avec AT&T, qui devrait intervenir au second trimestre 2026.

À compter du 1^{er} janvier 2019, le Groupe a appliqué IFRS 16 "Contrats de location". Dans ce cadre, des droits d'usage liés aux différents contrats de location simples (essentiellement les baux locatifs au sein des différentes sociétés du Groupe et les contrats de prestations télécom) ont été comptabilisés à hauteur de 6.339 K€ en valeur brute. Au 31 décembre 2025 un amortissement cumulé de 3.817 K€ est également constaté, soit une dotation complémentaire de 844 K€ au titre de 2025, contre 672 K€ en 2024.

8.3 Autres actifs financiers

En K€	31-déc-23	Acquisitions	Cessions	31-déc-24
Dépôts de garantie	359	23		382
Autres actifs financiers non courants	235	4	-12	227
Valeurs brutes	594	27	-12	609
Amortissements / provisions	-138			-138
Valeurs nettes	456	27	-12	471

En K€	31-déc-24	Acquisitions	Cessions	31-déc-25
Dépôts de garantie	382	93	-7	468
Autres actifs financiers non courants	227	23	-101	149
Valeurs brutes	609	116	-108	617
Amortissements / provisions	-138		1	-137
Valeurs nettes	471	116	-109	480

Les autres actifs financiers comprennent essentiellement :

- des dépôts de garantie et cautions donnés d'une part, dans le cadre des divers baux locatifs du Groupe pour les différents locaux qu'il occupe en France, Roumanie, Chine, États Unis et Tunisie et, d'autre part, dans le cadre de l'emprunt obligataire souscrit par le GIAC en juillet 2013 (participation de 126 K€ au Fonds de Garantie Mutualisé) ; ce dernier dépôt a fait l'objet d'une provision totale en 2022 car le GIAC étant en liquidation, il est très peu probable de récupérer ce fonds de garantie. Les variations de période correspondent essentiellement à l'ajustement de certains dépôts de garantie ;
- le solde des comptes courants liés au contrat de liquidité et aux autres rachats d'actions, mis en place depuis juillet 2009 (134 K€ au 31 décembre 2025 contre 207 K€ au 31 décembre 2024), suite aux mouvements nets de période.

8.4 Actifs et passifs d'impôts différés

(En K€)	Déficits fiscaux	Décalage temporaire	Frais de développement	Autres écritures de consolidation	Total
Valeur nette au 31 décembre 2024	703	98	-4 623	-49	-3 871
<i>Impôts différés actifs</i>					-
<i>Impôts différés passifs</i>					-3 871
Variations Actif	88	-3		8	
Variations Passif			-1 182		
Ecart sur taux					
Valeur nette au 31 décembre 2025	791	95	-5 805	-41	-4 960
<i>Impôts différés actifs</i>					-
<i>Impôts différés passifs</i>					-4 960

Le montant des actifs d'impôts sur déficits fiscaux (791 K€) se décompose comme suit au 31 décembre 2025 :

- sur déficits fiscaux français : 791 K€ (703 K€ au 31 décembre 2024)
- sur déficits fiscaux américains : 0 K€ (0 K€ au 31 décembre 2024)

La filiale américaine génère des résultats opérationnels et fiscaux positifs en 2025. Après imputation de 651 K€ de reports déficitaires en 2025, aucun impôt différé actif n'a été reconnu sur le solde des reports fin 2025 (2.256 K€). Cette position est justifiée par le décalage permanent qui existe aux US suite à la déduction fiscale à 100% des investissements réalisés en 2025. La position fiscale différée est donc neutre au 31 décembre 2025 et les reports déficitaires restants seront ainsi imputés sur les prochains exercices fiscaux positifs de la filiale américaine.

Concernant les sociétés françaises et compte tenu de l'intégration fiscale effective depuis le 1^{er} janvier 2012, les actifs et passifs d'impôts différés se décomposent de la manière suivante :

- dans le cadre de l'intégration fiscale, le Groupe dispose de 3.169 K€ de reports déficitaires au 31 décembre 2025 (après prise en compte d'un résultat fiscal négatif de -208 K€ au titre de l'exercice 2025), *représentant 791 K€ d'actifs d'impôts différés*. En 2020, les frais de développement nets sont devenus supérieurs aux reports déficitaires, qui ont donc été de fait entièrement activés au 31 décembre 2020. Cette position reste identique au 31 décembre 2025, compte tenu des perspectives de résultats fiscaux positifs que le Groupe anticipe dans les prochaines années.
- le montant net cumulé des frais de développement activés en consolidation et comptabilisés en charges dans les comptes sociaux s'établit à 23.201 K€ au 31 décembre 2025, générant un montant *d'impôts différés passifs de 5.805 K€* ;
- les *impôts différés actifs* issus des décalages temporaires s'élèvent à 95 K€ à la clôture de l'exercice, dont -3 K€ au titre de l'exercice 2025. Les autres retraitements divers de consolidation génèrent quant à eux *41 K€ d'impôts différés passifs* à la clôture de l'exercice 2025.

Au 31 décembre 2025, la position fiscale différée des sociétés françaises est donc un impôt différé passif net de 4.960 K€, car les passifs d'impôts différés générés par l'activation des frais de développement sont, depuis 2020, supérieurs aux actifs d'impôts différés issus des reports déficitaires restant à imputer au 31 décembre 2025. Les règles antérieurement appliquées par le Groupe, et les perspectives de résultats fiscaux positifs dans les prochaines années, justifient l'activation de ces reports déficitaires.

8.5 Actifs courants

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Créances clients	7 395	12 578	-5 183
Autres débiteurs	1 657	1 571	86
Autres actifs fiscaux	2 767	2 015	752
Actifs financiers courants	5 000	-	5 000
Total Net	16 819	16 164	655

Créances clients

Le détail des créances clients est le suivant au 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024 :

En K€	31-déc-24	Augmentation	Diminution	31-déc-25
Créances clients brutes	13 033		-5 212	7 821
dont Factures A Etablir	4 044		-817	3 227
Pertes de valeur	-455		29	-426
Créances clients nettes	12 578	0	-5 183	7 395

L'évolution du poste client provient essentiellement d'une très bonne gestion du BFR, avec des encaissements satisfaisants dans un contexte de forte croissance de l'activité (augmentation des revenus de +25% en 2025).

De par l'activité du Groupe et la différence qui peut exister entre les jalons de facturations et les périodes auxquelles sont reconnus et se rapportent les revenus, des actifs sur contrats de revenus significatifs (montant global de 3.227 K€ au 31 décembre 2025) peuvent être comptabilisés en clôture. Ce montant est constitué de factures identifiées et relatives à quelques clients seulement (13 principaux fin décembre 2025, dont 10 en France).

Le détail des échéances des créances clients présenté ci-dessous démontre qu'il n'existe pas de risque significatif d'éventuelles pertes de valeur sur ces créances, puisque 98 % des créances sont non échues ou avec des échéances inférieures à 3 mois. Par ailleurs, les encaissements constatés début 2025 (7.101 K€ sur la période janvier-mars 2025) confirment cette absence de risque significatif et le suivi efficace réalisé au sein du Groupe.

Balance Agée au 31 décembre 2025

En K€	Total	Non échues	Echues < 3 mois	Echues 3-12 mois	Echues > 12 mois
Créances clients brutes	7 372	7 116	135	121	
dont FAE	3 227	3 227			
Créances douteuses brutes	449				449
Pertes de valeur	-426				-426
Créances clients nettes	7 395	7 116	135	121	23
		96%	2%	2%	0%

Balance Agée au 31 décembre 2024

En K€	Total	Non échues	Echues < 3 mois	Echues 3-12 mois	Echues > 12 mois
Créances clients brutes	12 569	12 128	384	57	
<i>dont FAE</i>	4 044	4 044			
Créances douteuses brutes	464				464
Pertes de valeur	-455				-455
Créances clients nettes	12 578	12 128	384	57	9
		96%	3%	1%	0%

Au 31 décembre 2025 les créances non échues incluent des actifs sur contrats de revenus pour un montant global de 3.227 K€ dont près de 82% sont représentés par 32 factures identifiées envers 13 principaux clients seulement. Ces factures seront établies conformément aux échelons de facturation convenus contractuellement.

Pour rappel, fin 2024, le solde des créances clients non échues comprenait un montant de 4.044 K€ d'actifs sur contrats de revenus, là encore composé à près de 81% par 38 factures significatives envers 8 clients, dont une majorité a été établie et réglée en 2025.

Au 31 décembre 2025, les créances échues, dont l'échéance est supérieure à 12 mois (455 K€ HT), correspondent à des clients et des factures parfaitement identifiés. Ces créances sont toutes provisionnées à 100%.

Les autres créances échues ne présentent pas de risque significatif de défaillance. Les principaux montants constitutifs de ces créances ont été recouverts dans leur totalité à la date d'arrêté des comptes annuels 2025.

Autres débiteurs

Les "autres débiteurs" comprennent essentiellement des créances fiscales (comptes de TVA déductible pour 1.007 K€), des charges constatées d'avance pour 413 K€ et des avances faites à certains fournisseurs dans le cadre de projets futurs (25 K€).

Actifs fiscaux

Les actifs fiscaux se composent essentiellement des Crédits d'Impôt Recherche et Innovation non encore remboursés par l'État. Au 31 décembre 2025, la créance CIR/CII est principalement composée de celle au titre de 2025 pour un montant de 1.809 K€, dont le remboursement devrait intervenir au second semestre de l'exercice 2026. À noter également qu'un crédit d'impôts société de 390 K€ est constaté au 31 décembre 2025, provenant de la différence entre les acomptes d'IS versés et l'IS exigible déterminé au titre de l'exercice 2024.

Actifs financiers courants

En octobre 2025, le Groupe a souscrit un nouveau compte à terme de 5.000 K€ auprès de La Banque Postale. Ce placement à échéance 6 mois a été classé en "actifs financiers courants". Ce montant était auparavant classé en "trésorerie et équivalent de trésorerie" car les échéances et les conditions des placements étaient différentes.

Risque de crédit

Le risque de crédit du Groupe provient principalement des créances clients. Les montants présentés au bilan sont nets des pertes de valeur éventuelles.

De par l'activité du Groupe, les principaux clients sont connus, solvables et ne présentent pas de risque significatif de défaillance. Par ailleurs, des procédures mensuelles ont été établies afin de limiter le risque de non recouvrement et des relances systématiques sont établies à l'attention de clients parfaitement identifiés.

Décomposition du risque de crédit au 31 décembre 2025

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Prêts et créances	Dérivés
Créances clients	7 395	7 395		7 395	
Autres débiteurs	1 657	1 657		1 657	
Autres actifs fiscaux	2 767	2 767		2 767	
Actifs financiers courants	5 000	5 000	5 000		
Equivalent de trésorerie	7 202	7 202	7 202		
Trésorerie	8 509	8 509	8 509		
Total créances nettes	32 530	32 530	20 711	11 819	-

Décomposition du risque de crédit au 31 décembre 2024

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Prêts et créances	Dérivés
Créances clients	12 578	12 578		12 578	
Autres débiteurs	1 567	1 567		1 567	
Autres actifs fiscaux	2 019	2 019		2 019	
Equivalent de trésorerie	9 500	9 500	9 500		
Trésorerie	5 458	5 458	5 458		
Total créances nettes	31 122	31 122	14 958	16 164	-

Au cours de l'exercice 2025, les 3 clients les plus contributeurs aux revenus du Groupe ont généré un chiffre d'affaires cumulé de 15.709 K€, soit près de 60% du chiffre d'affaires annuel du Groupe en 2025. En 2024, 53% du chiffre d'affaires annuel avait été généré par les 3 clients les plus contributeurs.

8.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Placements à terme	7 202	9 500	-2 298
Comptes courants bancaires	8 509	5 458	3 051
Total	15 711	14 958	753

Au 31 décembre 2025, les placements à terme sont de 7.202 K€ et se composent de différents comptes à terme auprès des différents partenaires bancaires du Groupe :

- 3.702.000 € auprès de HSBC, dont 2 CAT de 1.000.000 USD ;
- 3.500.000 € auprès de LCL ;

À noter qu'un montant de 2.000 KTND (580 K€) est arrivé à échéance au 31 décembre 2025 et qu'il est donc présent sous la rubrique "comptes courants bancaires". Un nouveau compte à terme auprès de l'UIB tunisienne a été mis en place le 2 janvier 2026 pour un montant de 2.500 KTND (725 K€).

Ces comptes à terme bénéficient tous d'une garantie de rendement et l'exposition du Groupe est très faible car ces placements sont totalement liquides.

Les comptes courants bancaires correspondent aux comptes de disponibilités du Groupe au 31 décembre 2025.

Le niveau de trésorerie brute du Groupe (avant prise en compte des dettes financières) atteint 15.711 K€ au 31 décembre 2025, en augmentation de 753 K€ par rapport à la clôture annuelle 2024.

Cette variation s'explique par :

- (i) *des flux nets opérationnels positifs* de 19.321 K€, suite notamment au résultat de période mais également à une amélioration marquée du BFR (variation de -5.703 K€). La capacité d'autofinancement du Groupe, avant coût du financement et impôts, progresse et reste largement positive en 2025 (13.810 K€), tout comme en 2024 (11.022 K€).
- (ii) *des flux nets d'investissements négatifs à hauteur de -17.295 K€*, suite notamment aux investissements récurrents effectués en recherche et développement (10.627 K€ en 2025 contre 7.946 K€ en 2024). À noter que le remboursement du Crédit d'Impôt Recherche 2024 (1.782 K€) intervenu en 2025 vient toujours compenser, en partie, les investissements réalisés en 2025. Enfin, le CAT de 5.000 K€ souscrit en octobre 2025 et classé en "actifs financiers courants" augmente d'autant les flux d'investissements 2025.
- (iii) *des flux nets de financement négatifs à hauteur de -1.089 K€*, suite principalement (i) aux remboursements annuels des dettes financières de -1.315 K€ en 2025, et (ii) à la variation des dettes locatives et aux opérations nettes de rachats/souscriptions d'actions auto détenues, quasi équilibrées sur la période.

Risque sur actions et autres placements

La politique du Groupe est de rémunérer ses excédents de trésorerie avec une prise minimale de risque. Au 31 décembre 2025, un actif financier courant et des comptes à terme à rendement garanti sont ainsi investis à hauteur de 12.202 K€.

8.7 Capitaux propres

En K€	31-déc-25	31-déc-24	Variation
Capital social	280	280	0
Prime d'émission	4 231	4 163	68
Réserve légale	30	30	0
Résultats non distribués	30 765	23 839	6 926
Titres auto détenus	-3 320	-3 482	162
Total	31 986	24 830	7 156

Le *capital social* de la société mère STREAMWIDE SA se compose de 2.804.807 actions d'une valeur nominale de 0,10 € chacune au 31 décembre 2025, sans modification depuis l'exercice précédent.

La prime d'émission (4.231 K€) correspond à l'excédent du prix d'émission sur la valeur nominale des actions attribuées aux bénéficiaires (i) lors de l'introduction en bourse du Groupe en novembre 2007 (5.285 K€), (ii) lors de l'augmentation de capital réservée en octobre 2013 (2.634 K€), (iii) lors des opérations relatives aux souscriptions, en 2015, et exercices, en 2021, des 2.325.000 BSA et à l'émission de 135.799 actions nouvelles (1.901 K€), (iv) lors de l'émission et de la souscription de 100.850 BSAANE 2022 au prix de 0,75 € en novembre 2022 (50 K€, après le rachat et l'annulation de 34.035 BSAANE 2022 intervenus en octobre 2025), (v) lors de l'annulation de 248.491 actions en juin 2023 (-5.731 K€) et (vi) lors de l'émission et de la souscription de 59.360 BSAANE 2025 au prix de 1,57 € en juin 2025 (93 K€).

Les réserves consolidées correspondent aux résultats consolidés cumulés après prise en compte des dividendes distribués antérieurement. En ajoutant la réserve légale (30 K€) aux résultats non distribués (30.765 K€), le montant obtenu (30.795 K€) correspond bien aux montants indiqués dans le tableau de variation des capitaux propres, sous les rubriques "réserves et résultats consolidés" (30.817 K€), "gains et pertes directement en capitaux propres" (- 247 K€) et "autres variations" (224 K€).

Le montant en "titres auto détenus" correspond à la valorisation au cours de transaction des actions de la Société détenues dans le cadre de son contrat de liquidité et de son programme de rachat d'actions.

Titres autodétenus

	31-déc-24	Acquisitions	Cessions	31-déc-25
En nombre d'actions	146 647	32 886	-78 383	101 150
En montants (€uro)	3 482 361	1 616 676	-1 778 942	3 320 095

Les flux présentés en acquisitions / cessions de période incluent l'ensemble des opérations intervenues dans le cadre du programme de rachat au cours de l'année 2025, incluant le contrat de liquidité.

Hors contrat de liquidité, la Société a acquis 15.851 actions et cédés 60.565 en 2025, notamment dans le cadre du déboucement du plan BSAANE 2022 (60.565 exercices et 34.035 rachats/annulations). Les exercices de BSAANE ont ainsi généré 1.474 K€ de plus-value (prix d'exercice de 42 € et prix de revient des actions livrées de 17,65 €), qui est inscrite en réserves consolidées.

Au cours de l'exercice 2025, le nombre d'actions acquises dans le cadre du contrat de liquidité s'est élevé à 17.035 (au cours moyen de 49,2 €) et le nombre d'actions cédées à 17.818 (au cours moyen de 43,5 € pour un prix de revient moyen de 22,7 €). La plus-value ainsi réalisée (157 K€), est également inscrite en réserves consolidées.

Au 31 décembre 2025, le contrat de liquidité, opéré par la société Louis Capital Market depuis novembre 2013, est investi à hauteur de 4.576 actions de la Société contre 5.359 actions au 31 décembre 2024, et présente un solde de liquidité de 126 K€ (confer note 8.3 - Autres actifs financiers) contre 145 K€ au 31 décembre 2024. À noter également que la Société dispose au 31 décembre 2025 de 96.574 titres acquis dans le cadre de son programme de rachat d'actions. L'ensemble de ces actions ayant été acquis à un cours moyen inférieur au cours de clôture constaté au 31 décembre 2025 (72,8 €), aucune perte de valeur n'est à constater et le solde net des actions auto détenues inscrit en capitaux propres est de 3.320 K€ au 31 décembre 2025.

8.8 Passifs financiers courants et non courants

Passifs financiers non courants (en K€)	31-déc-25	31-déc-24	Variations
Emprunts bancaires et obligataires	5 659	6 713	-1 054
Total	5 659	6 713	-1 054

Passifs financiers courants (en K€)	31-déc-25	31-déc-24	Variations
Emprunts bancaires et obligataires	1 123	1 384	-261
Total	1 123	1 384	-261

En mars 2023, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 5.000 K€ entièrement souscrit par France Économie Réelle, représenté par sa société de gestion Delta Alternative Management. Cet emprunt, remboursable in fine à échéance 5 ans, porte un taux de 5,5% annuel. En parallèle, un emprunt bancaire amortissable en 5 ans d'un montant de 2.500 K€ a été souscrit auprès de La Banque Postale et porte un taux, hors garantie, de 3,8% annuel.

Pour rappel, en avril 2022, le Groupe a obtenu un emprunt bancaire auprès du Crédit Lyonnais pour un montant de 500 K€ afin de financer les travaux réalisés dans les locaux parisiens du Groupe. Cet emprunt a une durée de 5 ans et un taux de 0,8%.

Enfin, en 2020, le Groupe a bénéficié d'un Prêt Garanti par l'État (PGE) d'un montant global de 2.522 K€. Le Groupe a opté pour un amortissement sur 5 ans, avec une année de différé de remboursement. Les remboursements sont trimestriels et prendront fin en juillet et août 2026.

La dette financière globale (montant nominal de 10.522 K€ et montant net au 31 décembre 2025 de 6.782 K€) a donc été classée en passifs financiers non courants (échéances > 1 an) à hauteur de 5.659 K€ et en passifs financiers courants (échéances < 1 an) à hauteur de 1.123 K€.

La dette financière obligataire est assortie d'un ratio financier (covenant), calculé en fonction des données consolidées annuelles du Groupe et qui se résument comme suit (confer note 9.2 - Engagements hors bilan) :

- Dette financière nette consolidée (hors dettes locatives) < capitaux propres consolidés

Au 31 décembre 2025, le ratio est respecté, la dette financière nette consolidée à court, moyen et long terme étant négative à hauteur de (8,9) M€ et les capitaux propres consolidés positifs à hauteur de 32 M€.

Risque de taux

La dette obligataire supporte un taux fixe de 5,5% annuel.

Les dettes bancaires supportent des taux fixes de 0,8% et 3,8% annuels.

Les PGE supportent un taux fixe de 0,29% annuel, assorti d'une garantie allant de 0,25% la première année à 1% les 3 dernières années de remboursement.

Le Groupe n'est donc pas exposé au risque de taux dans la mesure où ses dettes financières supportent toutes un taux fixe.

8.9 Provisions

Provisions Non Courantes (en K€)	31-déc-25	31-déc-24	Variations
Avantages du personnel	376	390	-14
Total Provisions	376	390	-14
Provisions Courantes (en K€)	31-déc-25	31-déc-24	Variations
Litiges	10	-	10
Total Provisions	10	0	10

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 11 novembre 2021, le Groupe a décidé d'adopter, à compter de 2022, la nouvelle méthode de répartition des droits à indemnité de départ en retraite de ses salariés, en étalant l'engagement sur la période précédant l'âge de départ en retraite et générant les droits à cette indemnité de départ en retraite. Auparavant, le Groupe étalait l'engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi de ses salariés.

La variation des provisions constatée au cours des périodes présentées se détaillent comme suit, par nature de provisions :

En K€	PIDR	Litiges
Au 31 décembre 2024	390	0
Dotations	13	
Utilisations		
Reprises sans objet	-27	
Au 31 décembre 2025	376	0

Les échéances et les montants provisionnés sont appréhendés en fonction du degré d'avancement des procédures et des risques estimés.

Les avantages du personnel concernent exclusivement les indemnités de fin de carrière à verser lors de l'éventuel départ à la retraite des salariés.

Avantages du personnel

Les principaux régimes post emploi concernent les indemnités de fin de carrière versées lors du départ à la retraite du salarié.

Les droits au titre de ce régime sont définis par la Convention Collective Nationale des Bureaux d'Études Techniques, Cabinets d'Ingénieurs-Conseils, Sociétés de Conseil (Syntec). Les principales hypothèses actuarielles retenues par le Groupe pour évaluer la valeur totale des engagements sont les suivantes :

	31-déc-25	31-déc-24
Taux d'actualisation	3,79%	3,44%
Taux de turn over moyen	8,80%	8,80%
Taux de revalorisation des salaires	3,00%	3,00%

À noter qu'au 31 décembre 2025, comme pour les périodes antérieures, les taux de turn over moyens utilisés restent très faibles (10,9% et 6,3% pour respectivement des âges de 30 et 40 ans, correspondant à la majorité des tranches d'âge moyen de l'effectif actuel du Groupe) mais correspondent cependant aux hypothèses hautes à retenir dans le calcul actuariel de l'engagement.

Les autres hypothèses retenues concernent le type de départ en retraite (à l'initiative du salarié), l'âge de départ à la retraite (67 ans), le taux de charges sociales patronales (45%) et la table de mortalité (INSEE 2024).

La variation de la provision pour indemnités de fin de carrière à verser est la suivante en 2025 :

En K€	PIDR
Au 31 décembre 2024	390
Coûts des services rendus	36
Coût de l'actualisation	14
Gains et pertes actuariels	-64
Au 31 décembre 2025	376

La variation nette de l'engagement au cours de l'exercice 2025 s'élève donc à (14) K€. Cet impact est comptabilisé dans le résultat opérationnel du Groupe, au sein des charges de personnel.

Le coût de l'actualisation est conservé en résultat opérationnel (et n'est donc pas isolé dans les charges / produits financiers) car il est considéré comme non significatif. Les gains et pertes actuariels sont également comptabilisés directement en résultat.

Autres avantages du personnel

Aucun autre avantage du personnel n'existe au sein du Groupe au 31 décembre 2025.

8.10 Autres passifs courants et non courants

en K€	31-déc-25	31-déc-24	Variations
Passifs locatifs non courants	2 141	2 236	-95
Passifs locatifs courants	591	508	83
Produits fiscaux différés non courants	2 843	2 229	614
Produits fiscaux différés courants	1 422	1 114	308
Passifs d'impôts différés	4 960	3 871	1 089
Fournisseurs et autres créditeurs	683	652	31
Dettes sociales	2 270	1 714	556
Dettes fiscales	2 325	2 147	178
Produits constatés d'avance	6 088	6 478	-390
Total autres passifs	23 323	20 949	2 374

La juste valeur des dettes fournisseurs et autres créditeurs est équivalente à leur valeur comptable compte tenu des échéances à court terme de ces dettes.

Par ailleurs, la valeur des montants versés et encaissés en contrepartie des produits différés et constatés d'avance correspond aux valeurs des passifs constatés.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'application de IFRS 16 "Contrats de location" implique de reconnaître un passif locatif en contrepartie du droit d'usage activé. Au 31 décembre 2025, ce passif locatif est classé en dette non courante (échéance supérieure à 12 mois) et courante (échéance inférieure à 12 mois). Les montants sont respectivement de 2.141 K€ et 591 K€, pour un passif locatif total de 2.732 K€. Cette dette locative correspond principalement aux droits d'usage des différents locaux du Groupe ainsi qu'aux droits d'usage des 3 nouveaux data centers aux États-Unis (engagements pour 3 ans).

Les produits fiscaux différés correspondent aux Crédits d'Impôt Recherche et Innovation considérés par le Groupe comme des produits différés et repris en résultat au même rythme que les amortissements des frais de développement activés.

La règle d'amortissement retenue par le Groupe depuis 2017 est un amortissement linéaire sur 5 ans des différents logiciels, dès leur mise en service. Les produits différés fiscaux courants correspondent donc à 1/3 du montant global des Crédits d'Impôt Recherche et Innovation (avec une reprise en résultat à horizon des 12 prochains mois), et les non courants à 2/3 (avec une reprise en résultat à horizon des 12/36 prochains mois).

Au 31 décembre 2024, le solde de 3.343 K€ se détaillait comme suit :

- au titre de l'exercice 2022 :	610 K€	(dont 36 K€ de CII)
- au titre de l'exercice 2023 :	1.227 K€	(dont 53 K€ de CII)
- au titre de l'exercice 2024 :	1.506 K€	(dont 86 K€ de CII)

Suite aux amortissements constatés en 2025, une reprise de CIR/CII à hauteur de 1.272 K€ a été enregistrée (confer note 7.5 - Autres produits d'exploitation et autres charges opérationnelles). Cette reprise vient donc solder le CIR/CII au titre de 2022 et diminue le solde au titre de 2023 de 662 K€.

Le montant global et cumulé des Crédits d'Impôt Recherche et Innovation différés au 31 décembre 2025 est donc de 4.265 K€ et correspond donc aux Crédits d'Impôt Recherche et Innovation suivants :

- au titre de l'exercice 2023 :	565 K€	(dont 53 K€ de CII)
- au titre de l'exercice 2024 :	1.506 K€	(dont 66 K€ de CII)
- au titre de l'exercice 2025 :	2.194 K€	(dont 49 K€ de CII)

Les passifs d'impôts différés, considérés comme non courants, sont de 4.960 K€ au 31 décembre 2025 contre 3.871 K€ au 31 décembre 2024. Ils proviennent principalement du retraitement lié à l'activation des frais de développement. L'impact net cumulé de ce retraitement est, depuis 2020, supérieur aux reports fiscaux déficitaires encore disponibles (23,2 M€ contre 3,2 M€ de reports fiscaux déficitaires fin 2025, soit un montant net de 20 M€), ce qui implique donc une position nette passive d'impôts différés pour les sociétés françaises du Groupe (20 M€ * 25% soit 5 M€), représentant une seule et même entité fiscale dans le cadre de l'intégration fiscale.

Les fournisseurs et autres créditeurs restent quasi stables au 31 décembre 2025 par rapport à l'exercice précédent, suite au cours normal de l'activité, et sans appeler de commentaire particulier.

Les dettes sociales concernent principalement les cotisations envers les différents organismes sociaux, dues au titre du quatrième trimestre 2025, et ont été réglées en janvier 2026. Leur évolution est cohérente avec celle des effectifs du Groupe sur la période concernée.

Les dettes fiscales se composent essentiellement des comptes de TVA collectée. Par ailleurs, la composition, à la clôture 2025, des créances clients (notamment des actifs sur contrats de revenus), explique leur diminution (- 367 K€).

Les produits constatés d'avance (passifs sur contrats de revenus) proviennent essentiellement du cycle opérationnel du Groupe. Les décalages existants entre les jalons de facturation de certains contrats et les prestations sous-jacentes, ainsi qu'entre les commandes et les facturations de certaines maintenances annuelles, impliquent des écritures de régularisation en clôture de période et/ou d'exercice. L'évolution constatée au 31 décembre 2025 provient essentiellement (i) de factures établies envers un client significatif et identique depuis fin 2018, (ii) de maintenances 2026 déjà facturées fin 2025 et (iii) d'une facture importante envers un client américain, réglée en mars 2026 et couvrant des services futurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'analyse comme le risque que le Groupe encourt s'il n'est pas en mesure d'honorer ses dettes à leur date d'échéance. Afin de gérer ce risque de trésorerie, le Groupe a mis en place des suivis hebdomadaires et mensuels de sa trésorerie et une gestion prévisionnelle de ses besoins de financement, afin de contrôler son entière capacité à honorer ses passifs exigibles.

L'exposition maximale au risque de liquidité aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024 est la suivante :

Décomposition du risque de liquidité au 31 décembre 2025

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Dettes au coût amorti	Dérivés
Dettes financières CT/LT	6 782	6 782		6 782	
Dettes locatives	2 732	2 732		2 732	
Fournisseurs et autres créditeurs	683	683		683	
Dettes fiscales et sociales	4 595	4 595		4 595	
Produits différés CT/MT	15 313	15 313		15 313	
Total	30 105	30 105	-	30 105	-

Décomposition du risque de liquidité au 31 décembre 2024

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Dettes au coût amorti	Dérivés
Dettes financières CT/LT	8 098	8 098		8 098	
Dettes locatives	2 744	2 744		2 744	
Fournisseurs et autres créditeurs	652	652		652	
Dettes fiscales et sociales	3 861	3 861		3 861	
Produits différés CT/MT	13 692	13 692		13 692	
Total	29 047	29 047	-	29 047	-

À noter que seules les dettes financières, les dettes locatives, les dettes d'exploitation (fournisseurs et autres créiteurs) et les dettes fiscales et sociales donnent lieu à des décaissements de trésorerie réels et certains.

Les produits différés CT/MT (part des Crédits d'Impôt Recherche et Innovation différée en résultat en parallèle de l'amortissement constaté sur les frais de développement et passifs sur contrats de revenus) ne peuvent raisonnablement donner lieu à de quelconques décaissements.

Concernant les dettes financières (confer note 8.8 – Passifs financiers courants et non courants), les décaissements annuels (principal et intérêts) relatifs aux différents remboursements seront les suivants en 2026 :

- emprunts obligataires et bancaires : 927 K€
- emprunts PGE : 643 K€

Au 31 décembre 2025, le Groupe dispose d'une situation de trésorerie solide (trésorerie brute de 20,7 M€, incluant les actifs financiers courants, et trésorerie nette positive de 13,9 M€, hors passifs locatifs mais incluant les dettes financières non courantes) lui permettant de couvrir le cycle de financement de l'activité.

9. Autres informations

9.1 Informations sectorielles

Le Groupe, spécialisé dans l'édition de logiciels, n'opère ses activités que dans un seul secteur : il conçoit, développe, commercialise et assure la maintenance d'un ensemble de logiciels de services à valeur ajoutées (à destination des opérateurs de télécommunications fixes et mobiles du monde entier) et de logiciels de communications et d'activité critiques à destination des administrations et des entreprises (**team on the run** et **team on mission**). Les règles et la nature des revenus étant identiques quelques soient les logiciels concernés, le Groupe continue donc à ne présenter qu'un seul secteur d'activité. La seule évolution au 31 décembre 2025 a été de présenter de façon isolée une ligne de revenus "SaaS Récurrent" car ces derniers, encore peu significatifs, pourrait être amenés à se développer fortement. En fonction de l'évolution réelle constatée dans les prochains mois, et si les reportings internes étaient amenés à évoluer pour différencier par exemple les modes de distribution ("on premise" ou "SaaS"), les informations sectorielles du Groupe devront alors, elles aussi, être modifiées et complétées.

En 2025, le Groupe ne distingue pas, dans son reporting financier et dans son mode d'organisation interne, de secteurs d'activité. Les prestations de services et la maintenance ne pouvant être séparés et analysés en dehors de la vente de logiciels, elles font partie intégrante du secteur unique dans lequel le Groupe intervient et réalise ses ventes.

Le Groupe distingue cependant plusieurs zones géographiques, eu égard à son organisation interne (notamment au niveau du service commercial) et à son analyse des différents marchés locaux qu'il adresse. Outre une distinction France / Export que le Groupe utilise dans sa communication relative au chiffre d'affaires, différentes zones géographiques, plus fines et plus précises, peuvent être retenues au niveau du chiffre d'affaires. Les données relatives aux exercices 2024 et 2023 sont présentées ci-dessous.

(en K€)	31-déc-25	31-déc-24	Variations
CA France	15 943	14 585	1 358
CA Export	10 349	6 419	3 930
dont Europe	2 286	3 454	-1 168
dont Amériques	7 327	1 797	5 530
dont Afrique	168	261	-93
dont Moyen Orient	138	594	-456
dont Asie - Pacifique	430	313	117
TOTAL CA	26 292	21 004	5 288

La répartition géographique des revenus est de 61/39 (France / Export) au titre de l'exercice 2025. Les revenus "France" continue à être majoritaires, suite notamment aux revenus générés par le partenariat technologique avec Airbus Public Safety and Security (ex SLC) et par le projet STORM. La part Export augmente suite notamment à la performance commerciale de la filiale US du Groupe, qui a multiplié ses revenus par 4 en 2025, notamment grâce au démarrage du projet SaaS avec AT&T.

Les succès commerciaux enregistrés par les nouvelles solutions de communication et d'activités critiques **team on the run** et **team on mission** le sont d'abord au niveau du marché national du Groupe, mais cela devrait évoluer dans les prochains mois car un des objectifs du Groupe en 2026 reste de développer l'international de façon importante et pérenne.

Le chiffre d'affaires "France" augmente de 1.358 K€ suite à (i) la hausse conjoncturelle des revenus issus du partenariat technologique engagé fin 2018 avec Airbus PSS (ex SLC) et à une commande spécifique pour un projet dédié au Moyen Orient et (ii) aux nouveaux nombreux projets déployés tout au long de l'année 2025 avec des clients nouveaux et/ou déjà existants.

Le chiffre d'affaires "Export" augmente quant à lui de 3.930 K€ sur la période :

- (i) Augmentation des revenus "Amérique" (+5.530 K€) : cette augmentation est due à (i) de nouveaux projets plateformes et legacy et (ii) au démarrage du projet SaaS d'envergure avec AT&T-FirstNet ;
- (ii) Diminution des revenus "Europe" (-1.168 K€) : l'évolution s'explique essentiellement par un projet d'évolution d'une plateforme "legacy" d'un client historique du Groupe en 2024, par nature non récurrent en 2025 ;
- (iii) Diminution des revenus "Moyen-Orient" (-456 K€) suite principalement à un projet "plateforme" déployé en 2024 avec un nouveau client, non récurrent en 2025 où seuls les flux de maintenance sont enregistrés.

Concernant les actifs, passifs, amortissements, investissements et résultats opérationnels par secteurs géographiques, ces derniers ne sont pas présentés dans la présente note car cette information n'est pas pertinente pour la compréhension de l'activité du Groupe.

Depuis 2019, Le Groupe distingue également les revenus issus de son activité historique "legacy" et ceux issus de son activité "plateformes", relative aux nouvelles solutions de communications et d'activités critiques **team on mission** et **team on the run**. Ils se détaillent comme suit :

(en K€)	31-déc-25	31-déc-24	Variations
CA Plateformes	19 949	14 658	5 291
CA Legacy	6 343	6 346	-3
TOTAL CA	26 292	21 004	5 288

Depuis 2019, la croissance des revenus du Groupe provient très majoritairement des nouvelles solutions de communications critiques et sécurisées, développées par le Groupe depuis quelques années, et c'est encore le cas en 2025. En parallèle, l'activité "legacy" reste active, en fonction des opportunités et des calendriers retenus par les opérateurs de télécommunications pour faire évoluer leurs solutions VAS. La progression des revenus du Groupe depuis 2019 valide la stratégie du Groupe et son repositionnement vers des marchés porteurs et à fort potentiel.

9.2 Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2025, le Groupe n'a reçu aucun engagement hors bilan.

L'emprunt bancaire LCL a été consenti en considération de la détention par BE2TEL (P. Béglin) et OKHEMA (L. Gaichies), ensemble ou séparément, directement ou indirectement, d'une fraction du capital de la Société lui conférant la majorité des droits de vote dans les assemblées générale de la Société. Dans le cas où cette condition ne serait pas maintenue, LCL serait en droit d'exiger le remboursement immédiat de l'emprunt. Au 31 décembre 2025, la condition de détention des droits de vote est respectée, les sociétés BE2TEL et OKHEMA détenant ensemble près de 79 % des droits de vote.

Dans le cadre des emprunts contractés en mars 2023 (5.000 K€ obligataires et 2.500 K€ bancaires), la Société a nanti les actions de sa filiale française STREAMWIDE France SAS (3.050.018 actions), qu'elle détient à 100%, proportionnellement aux montants empruntés.

Par ailleurs, ces emprunts sont également assortis d'un ratio financier à respecter (covenant), calculé sur les données consolidées annuelles du Groupe :

- Dette financière nette consolidée (hors passifs locatifs) < capitaux propres consolidés

Au 31 décembre 2025, le ratio est respecté, la dette financière nette consolidée à court, moyen et long terme étant négative à hauteur de (13,9) M€ et les capitaux propres consolidés positifs à hauteur de 32 M€.

Enfin, des cautions bancaires ont été émises en faveur d'un client étranger du Groupe (zone Afrique), dans le cadre de garantie de bonne fin et de paiement. Ces garanties sont limitées dans leur montant et leur durée de validité. Au 31 décembre 2025, le montant global d'engagement est de 26,8 K€. Ces garanties devraient être levées au cours du premier semestre 2026.

9.3 Transactions entre parties liées

Les relations entre la société mère STREAMWIDE SA et ses différentes filiales sont des relations classiques entre une société mère et des filiales opérationnelles. Aussi, certains services communs au Groupe (notamment travaux de recherche et développement) et effectués par les filiales sont refacturés à la société mère qui centralise l'ensemble des coûts de développement des différents projets, en lien avec la propriété intellectuelle qu'elle crée et détient.

En contrepartie, la société mère refacture différents services aux filiales, (management fees et sous locations immobilières à la société STREAMWIDE France), et des royalties aux filiales à visée commerciale (STREAMWIDE France et STREAMWIDE Inc.). Ces refacturations sont effectuées aux conditions de marché et sont éliminées en consolidation.

Aucune autre relation ou opération significative avec des parties liées au Groupe n'a été recensée au cours des périodes concernées.

La rémunération des dirigeants, exclusivement mandataires sociaux, est indiquée dans la note ci-dessous.

9.4 Rémunération des dirigeants

La rémunération brute (rémunération fixe et prime variable sur objectifs) versée aux dirigeants mandataires sociaux, s'élève à 437.038 € bruts au titre de l'exercice 2025. Cette rémunération a été versée à hauteur de 297.694 € bruts par STREAMWIDE SA et à hauteur de 139.344 € bruts par la filiale américaine STREAMWIDE INC.

Pour rappel, au titre de l'exercice 2024, la rémunération brute des dirigeants mandataires sociaux s'élevait à 433.925 € bruts (rémunération totale incluant les versements de STREAMWIDE SA pour 286.375 € bruts, et de STREAMWIDE INC. pour 147.550 € bruts).

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des mandataires sociaux.

9.5 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes s'établissent à 106.000€ HT (contre 96.500 € HT en 2024) au titre de la certification des comptes statutaires (31.000 € HT) et consolidés 2025 (75.000 € HT) et des autres vérifications requises par les textes légaux et réglementaires.

9.6 Événements importants survenus depuis la date de clôture

Aucun évènement post clôture significatif n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'examen des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025.

Outre les incertitudes sur l'évolution de l'économie mondiale du fait des opérations militaires en Ukraine, et du conflit en Iran débuté le 28 février 2026, il n'existe pas à la connaissance de la Société, d'éléments ou évènements susceptibles d'avoir un impact significatif sur sa situation financière, son patrimoine, son résultat et ses activités, autres que ceux déjà pris en compte pour l'arrêté de ses comptes au 31 décembre 2025.